

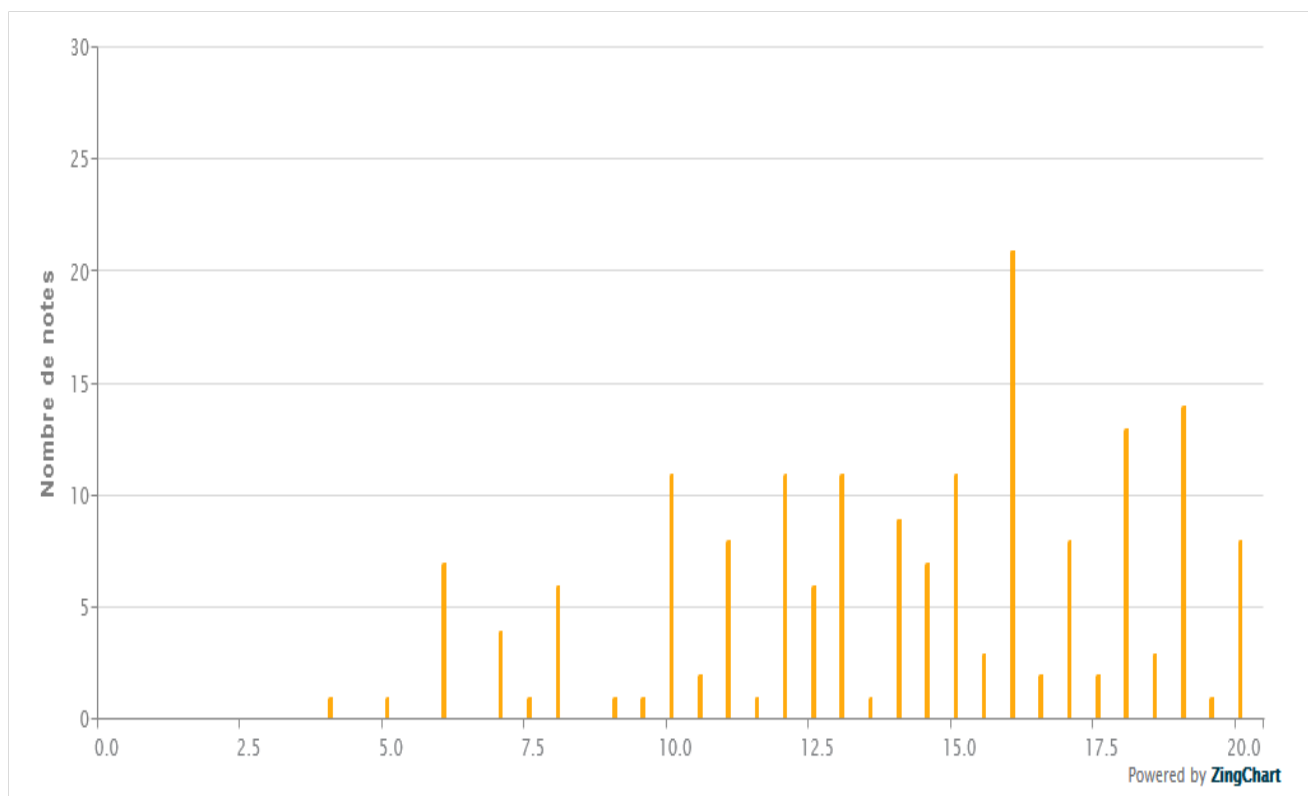
CONCOURS C2 - SESSION 2022

ADMISSION

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

1. Statistiques de l'épreuve

Nb candidats	Moyenne sur 20	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute sur 20
175	14.07/20	3.88	04/20	20/20



2. Recommandations des examinateurs

Le degré d'implication des enseignants chercheurs des IUT dans la préparation de leurs étudiants à ce concours n'est pas le même d'un IUT à l'autre et cela se fait ressentir sur la qualité de la prestation des candidats selon leur IUT d'origine. Ainsi, pour les IUT qui s'impliquent le plus, il est remarquable qu'au fil des années leurs étudiants sont de mieux en mieux préparés à ce concours et notamment à cet exercice d'entretien avec le jury. Nous devons cette amélioration continue à nos collègues des IUT qui s'investissent et qui donnent de leur temps pour préparer leurs étudiants. Nous tenons donc ici à leur rendre hommage et à les remercier pour leurs efforts.

L'entretien avec le candidat est composé d'une présentation (de l'ordre de 5 min) de son parcours et de son projet, suivi d'un temps d'échange (15 min maximum) basé sur des questions posées par le jury. Le jury dispose de la fiche de renseignements individuelle du candidat. Les postulants ont, dans l'ensemble, respecté leur temps de présentation, même si certains l'ont largement sous-utilisé. La préparation des candidats a porté ses fruits car les discours sont apparus assez peu formatés. La stratégie qui consiste à chercher à placer un maximum de renseignements en un minimum de temps n'est pas avantageuse. Les jurys préfèrent en effet favoriser le dialogue plutôt que le monologue. Le « par cœur », surtout lorsqu'il est récité, est à proscrire car il s'agit d'un exercice d'expression orale en lien avec des professions ciblées pour lesquelles les candidats auront besoin de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Ce sont donc des qualités à travailler dans le cadre de la préparation de l'épreuve. Le désir d'originalité a parfois conduit à des présentations « tarabiscotées » qui, si elles ne sont pas maîtrisées, desservent au final le candidat. Cela est d'autant plus vrai si la présentation « innovante » est répétée par tous les candidats d'une même classe préparatoire, perdant ainsi son originalité.

- La fiche d'information du candidat remise par le SCAV avant les épreuves limite la prise de notes du jury et permet de se concentrer sur le déroulé de l'oral. Cette fiche est généralement bien complétée à l'exception de la mention de l'année d'ATS Bio qui est parfois manquante. Il semblerait que des consignes en ce sens aient été données par certaines classes préparatoires. Les jurys précisent que l'information manquante est systématiquement demandée au candidat et ne le pénalise pas.
- Les activités extra-scolaires (voyages, loisirs et hobbies divers) ont pu être mal ou insuffisamment renseignées en lien avec un intitulé de la rubrique « autres activités et travaux » qui a pu en dérouter certains. Les jurys constatent une bonne qualité de l'orthographe. Les candidats gagneraient à sortir d'une présentation trop linéaire de leur profil et projet en suivant leur fiche et à tenter une présentation plus originale et vraiment personnelle sans être « tarabiscotée » et qui ne soit pas formatée par la prépa car, dans le cas où plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite. Privilégier là encore l'authenticité.

- Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il convient cependant de ne pas chercher à faire un lien systématique mais souvent acrobatique entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique...) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel !
- Une attention toute particulière doit être accordée à la rédaction de la partie consacrée aux « motivations » (encadré figurant en fin de fiche d'information). Ici encore, une recherche excessive d'originalité (dessins plus ou moins explicites) peut nuire au candidat. Le jury dispose de peu de temps pour bien comprendre l'exposé des motivations et le postulant doit s'assurer qu'il présente efficacement cette information de manière claire et non ambiguë.
- Les jurys portent également une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous. Echanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Les candidats devraient approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements afin de se démarquer de l'argumentaire basique souvent insuffisant et parfois erroné. Cette année, un nombre non négligeable de postulants ont fait l'effort d'assister aux journées portes ouvertes virtuelles ou physiques ou de contacter des professionnels ciblés en fonction des projets professionnels présentés. Ce comportement vertueux doit encourager tous les candidats à systématiquement approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements, voire des enseignants, afin de se démarquer de l'argumentaire basique souvent insuffisant et parfois erroné. Ces informations, couplées aux sites internet des écoles, permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées par chacune de manière plus spécifique. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente. De même, il est important d'insister sur les échanges d'étudiants entre écoles d'ingénieurs en 3^e année pour suivre la spécialisation la plus en rapport avec son projet professionnel. Peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme et restent très centrés sur la période d'études. C'est une réflexion qui doit être engagée assez tôt dans l'année de préparation. Les candidats raisonnent également souvent en termes de spécialisation mais ont du mal à se projeter vers des métiers.

- La motivation et le projet professionnel constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé : ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.

Nous avons constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « agriculture durable ou urbaine », « agroécologie » et plus encore « bien-être animal » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs. Beaucoup de candidats étaient cependant bien en peine de fournir une définition même vague et moins encore d'expliquer en quoi concrètement ils pourraient œuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. On s'attend donc à ce qu'ils aient travaillé ces sujets. « Être dans l'air du temps » en relayant des demandes sociétales (exemple : « remplacer l'allopathie par des médecines alternatives ») dans le cadre du projet peut les mettre également en porte-à-faux avec la politique des établissements visés (place insignifiante voire nulle de ces thérapies alternatives contestables ou contestées sur le plan scientifique), ce qui dénote une méconnaissance des formations proposées. Certains candidats ne connaissent rien au milieu agricole ou en ont une vision très étriquée. Il semble pourtant primordial, pour préparer un entretien, de se pencher un peu sur les éléments de contexte et sur les enjeux afférents.

REMARQUES :

La culture technique est en moyenne assez bonne avec notamment un retour satisfaisant sur les stages longs. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Un nombre conséquent de postulants a également fait un stage à l'étranger. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu ». Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant. Le hasard peut ainsi faire succéder des candidats qui se paraphrasent en croyant épater le jury. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité voire la prise de risque si elle reste authentique. De manière générale, le jury est particulièrement attentif à la qualité de l'argumentaire développé par les candidats, quelle que soit la question posée.

Les membres des jurys attestent ne pas avoir connaissance des classements provisoires des candidats qui passent cette épreuve.
